

Dossier Inscription à la Sélection AP 2019

Réservé aux titulaires de Bac ASSP et SAPAT ou Terminales des Bac ASSP ET SAPAT

**Accès avec dispense de formation par Sélection : formation initiale, continue ou en alternance
(15 places)**

FICHE D'INSCRIPTION A LA SELECTION	P.1
<u>à renvoyer par courrier postal avant le 28 février 2019 minuit</u>	
ANNEXE FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE EN FORMATION INITIALE OU ALTERNANCE ...	P.2
• Les objectifs de la communauté éducative.....	P.3
• Accès à la formation partielle avec dispense de modules.....	P.4
• Formation initiale en 10 mois <u>ou</u> Formation en alternance en 16 mois, le règlement financier.....	P.5
• Calendrier : de l'inscription à la sélection jusqu'à la formation.....	P.6
Témoignages de nos anciens apprenants, aujourd'hui Auxiliaires de Puériculture Diplômés d'Etat.....	P.7

Devenez Auxiliaire de Puériculture à Carcado-Saisseval

Pour une formation à grande dimension humaine, innovante, avec :

- Une pédagogie active et efficace,
- Un enseignement mixte : présentiel et formation à distance (FOAD)
- Une immersion en stage : FEST et tutorat, avec des partenaires de stages [4 stages sur 6 affectés par l'IFAP],
- Un accompagnement de qualité et individualisé par l'équipe, de l'inscription à l'obtention du DE (99% de réussite depuis 5 ans),
- Et une insertion professionnelle, une suite de parcours rapide et efficace.

FICHE D'INSCRIPTION à la sélection réservée aux titulaires de BAC ASSP et SAPAT ou élève en classe de Terminale Professionnelle ASSP ou SAPAT pour un accès avec dispense de Formation pour préparer le Diplôme d'Etat d'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE en Formation INITIALE en 10 mois ou en ALTERNANCE en 16 mois : pour une rentrée en septembre 2019.



à renvoyer avant le 28 février 2019 accompagnée des pièces à fournir (voir annexe)
 au Lycée Carcado-Saisseval –IFAP Sélection – 121 boulevard Raspail –CS 10 622– 75006
 PARIS
 Tel secrétariat sélection : 01.45.48.85.69 / concours.ap-as@carcado-saisseval.com

Photo récente
obligatoire

A REMPLIR EN MAJUSCULE et LISIBLEMENT

Madame Monsieur

Nom de naissance : _____

Nom d'épouse : _____

Prénoms (2 maximum dans l'ordre de l'état civil) : _____

Date de naissance : le ____ / ____ / ____ Lieu de naissance et département : _____

Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code Postal : |_|_|_|_| Ville : _____

☎ IOI |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Mail : _____

Avez-vous des enfants à charge ? NON OUI combien ? Age de chacun :

Sollicitez-vous un aménagement des conditions de concours d'entrée : NON OUI (joindre l'avis rendu par le médecin désigné par la CDAPH).

◆ Année d'obtention du :

Bac PRO ASSP: _____ Session: _____

Bac PRO SAPAT: _____ Session: _____

• Actuellement :

En classe de Terminale BAC PRO ASSP 2018-19

En classe de Terminale BAC PRO SAPAT 2018-19

Autre situation :

*Réservé à
l'administration*

N° dossier

Appr. |_|_|_|

Fi |_|_|_|

Bac PRO ASSP
 Bac PRO SAPAT

Fiche inscription signée
 C.V
 Lettre motivation
 Pièce d'identité
 Aménagement concours
 Carte postale

Règlement : 90 €
(Non remboursable)

Chèque
 Autres

Observations :

**Après avoir pris connaissance de la Notice
COCHER, RENSEIGNER**

Formation Initiale de sept 2019 à juillet 2020

**d'information DEAP 2019 www.carcado-saisseval.com ET
SIGNER 1 SEULE FORMATION AU CHOIX :**

Formation en Alternance de sept 2019 à déc 2020

Je soussigné(e) _____

Certifie sur l'honneur :

-avoir pris connaissance de la notice d'information et du règlement financier et avoir fourni les renseignements et documents exacts.

- m'engager à respecter le règlement général du Lycée et de l'IFAP (consultable sur le site internet www.carcado-saisseval.com).

-m'engager à l'inscription définitive en formation* au moment de l'admission en juin 2019, (dans un des dispositifs décrit à la page 5) :

○ Inscription individuelle : avec règlement des 860 euros en juin 2019 (en cas de désistement, cette somme reste acquise à l'Institut de Formation) et du solde de la formation entre septembre 2019 et juin 2020

○ Inscription Formation Continue : fournir la convention

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Je soussigné(e) _____

certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts. Je m'engage à respecter le règlement général du Lycée (consultable sur le site internet www.carcado-saisseval.com).

Mon inscription en formation d'Auxiliaire de Puériculture en alternance sera définitive, après les résultats de l'admission, à la signature du contrat d'alternance.

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Seule la Fiche d'inscription au concours dûment complétée est à renvoyer accompagnée des pièces à fournir

AVANT LE 28 février 2019

(Le cachet de la Poste faisant foi).

ANNEXE FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE EN FORMATION INITIALE OU ALTERNANCE

POUR TOUS LES CANDIDATS :

Le dossier doit être constitué des pièces suivantes (à présenter dans l'ordre de la liste ci-dessous) :

Attention : les dossiers incomplets (rubrique non renseignée, photocopies manquantes) seront rejetés.

<p><input type="checkbox"/> la fiche d'inscription dûment renseignée, datée et <u>signée</u> précédée de la mention « lu et approuvé » avec une photo d'identité récente <u>obligatoire</u></p> <p><input type="checkbox"/> 1 curriculum vitae ;</p> <p><input type="checkbox"/> 1 lettre de motivation ;</p> <p><input type="checkbox"/> 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité ou de séjour <u>EN COURS DE VALIDITÉ</u> ;</p> <p><input type="checkbox"/> 1 carte postale ordinaire libellée à vos noms et adresse, <u>timbrée que nous vous retournerons pour accuser réception de votre dossier</u></p> <p><input type="checkbox"/> 1 chèque de 90 euros pour les frais d'inscription au concours à l'ordre de CARCADO SAISSEVAL (en cas de désistement, cette somme reste acquise à l'Institut de Formation).</p> <p><input type="checkbox"/> Le candidat qui sollicite auprès de l'IFAP ou de l'IFAS un aménagement des conditions de concours d'entrée doit au moment de son inscription préciser sa demande et la nature de l'aménagement demandé (par exemple temps supplémentaire, accessibilité, aides humaines...) en joignant l'avis rendu par le médecin désigné par la CDAPH.</p>	<p><input type="checkbox"/> les documents de sélection avec :</p> <p>Les photocopies d'attestations de travail avec appréciations (s'il y a lieu).</p> <p>Les photocopies d'attestations de stage avec appréciations</p> <p>Les photocopies du livret scolaire du candidat avec résultats et appréciations (bulletins scolaires de classes de 2de, 1ère, Terminale)</p> <p>Une photocopie des titres ou diplômes permettant de se présenter à la sélection</p> <p>Un certificat de scolarité pour l'année 2018-2019</p>
--	--

Un mois avant la rentrée en formation, un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'auxiliaire de puériculture établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé. (voir site internet de l'ARS pour avoir les adresses des professionnels). **Vaccinations obligatoires** : DT Polio, BCG et dernier test tuberculitique, **Hépatite B** et sérologies

Vaccinations fortement recommandées : Rubéole, Rougeole, Oreillons, grippe

à renvoyer avant le 28 février 2019 (le cachet de la poste faisant foi) accompagnée des pièces à fournir

au Lycée Carcado-Saisseval – IFAP Sélection – 121 boulevard Raspail – CS 10 622 – 75006 PARIS

RESPONSABLE : Sylviane FIOR

FORMATEURS : Fabienne CHANOZ, Bénédicte MARRET,

Mona M'NASRI, Marie LIVERNET, Philippe RAGOUT

☎ 01.45.48.85.69

Contact : concours.ap-as@carcado-saisseval.com

Résultats au DEAP depuis 5 ans : 99 %

Les objectifs de la Communauté Educative

Accueillir chaque jeune comme personne unique et l'aider à devenir un être autonome capable d'action positive et d'engagement personnel. La Communauté Educative du Lycée CARCADO-SAISSEVAL a pour vocation de :

- Préparer l'élève aux diplômes et qualifications proposés et adapter son enseignement aux capacités de l'élève et à son évolution, en lui proposant des objectifs compatibles avec ses possibilités dans un esprit de pédagogie de la réussite ;
- Accompagner l'élève en lui donnant la possibilité de se situer et de progresser grâce à un dispositif collectif et individuel continu d'évaluation ;
- L'aider à mieux se connaître, à découvrir ses propres richesses, à définir son projet professionnel et le parcours de formation le plus approprié.
- Favoriser l'insertion professionnelle de l'élève ou de l'étudiant, notamment par l'acquisition des compétences et des comportements professionnels adaptés ;
- Donner au jeune accès aux méthodes, outils et technologies lui permettant de s'adapter au monde de demain.

Elle œuvre aussi à :

- Faire comprendre à chacun les exigences de la vie collective, sociale et professionnelle et l'aider à devenir capable de prendre des responsabilités tant au plan individuel que collectif notamment par la capacité à former des projets et à les mener jusqu'à leur terme ;
- Aider le jeune à s'ouvrir à la découverte et au respect des autres, des différentes cultures, à la connaissance du monde et de sa diversité et à lui apporter son soutien dans son cheminement spirituel, dans le respect des convictions de chacun.

Le Lycée CARCADO-SAISSEVAL est aujourd'hui l'héritier de l'œuvre créée en 1803 par Madame de CARCADO et Madame de SAISSEVAL inspirée par la pensée et les écrits du Père de CLORIVIERE.

Une vocation de deux siècles

CARCADO-SAISSEVAL a été fondé au temps de la Révolution Française par Madame de CARCADO et Madame de SAISSEVAL, Dames d'Honneur de Madame Elisabeth de France, sœur du Roi Louis XVI. Elles font en 1790, en la cathédrale Notre Dame de Paris, un vœu pour que « la Religion se conserve en ce Royaume » et par lequel elles s'engageaient à s'occuper, « après la Tourmente », des enfants délaissés. A leur retour d'exil, Madame de CARCADO et Madame de SAISSEVAL, toutes deux veuves, fondent en 1803 sur l'emplacement du 121 boulevard Raspail une œuvre destinée à éduquer des jeunes venus de tous les milieux ayant perdu leurs parents pendant la Révolution. Elles ouvrent un internat pour les jeunes filles et trouvent des familles d'accueil pour les garçons.

Tous reçoivent un enseignement général et apprennent un métier.

Depuis cette date, et encore aujourd'hui, les valeurs de l'Évangile ont été la référence pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes jusqu'à leur vie d'adulte, conciliant à la fois éducation à la vie et formation professionnelle.

La Communauté Educative du Lycée CARCADO-SAISSEVAL se sent responsable de la valorisation de cet héritage au début du troisième millénaire et continue de se sentir engagée pour l'accueil de chacun des élèves et sa préparation à sa vie d'adulte tant personnelle que professionnelle.

Le jeune est au centre de son projet éducatif. Est proposé aux jeunes et à leurs familles, un Projet d'Établissement fondé sur la parole salvatrice de Jésus Christ. « Lève-toi et marche ».

*Arrêté relatif au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture du 16 janvier 2006 ; sous réserve de modification des textes légaux et des dispositifs régionaux.

ACCES AVEC DISPENSE DE FORMATION PAR SELECTION *réservé aux titulaires de Bac ASSP et SAPAT ou Terminales des Bac ASSP ET SAPAT*

Le nombre de places offertes aux candidats en classe de Terminale ASSP ou SAPAT ou titulaires de ce même baccalauréat, dans notre Institut est de 15 places.

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT ou élève en classe de Terminales ASSP/SAPAT, deux choix s'offrent à vous :

• Soit vous vous inscrivez pour un **ACCES A LA FORMATION COMPLETE PAR CONCOURS (voir la page 2 de ce document)**. Téléchargez la **fiche d'inscription au concours** sur : www.carcado-saisseval.com/ aller à la rubrique **Inscriptions** au bas de la page d'accueil et télécharger :

inscription concours_AP2018

Vous vous présentez alors à l'ensemble des épreuves d'admissibilité puis d'admission du concours.

• Soit vous vous inscrivez pour un **ACCES AVEC DISPENSE DE FORMATION PAR SELECTION** réservé aux titulaires de BAC ASSP et SAPAT ou élève en classe de Terminales ASSP/SAPAT (sous réserve d'obtention du BAC ASSP SAPAT). **inscription_selectionBAC_AsspSapat_AP_2018** Vous bénéficierez alors d'une dispense de formation conformément à l'arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 16 Janvier 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture.

LA DISPENSE DE FORMATION EN FONCTION DU BAC PRO

BAC ASSP : A l'issue de l'admission à la sélection, les personnes titulaires du baccalauréat professionnel « Accompagnement Soins Services à la Personne » sont dispensées des modules de formation 4, 6, 7 et 8. Elles doivent suivre :

4 modules d'une durée de 13 semaines (sur la base de 35 heures hebdomadaires).

- **Module 1** : Accompagnement d'un enfant dans les activités de la vie quotidienne
- **Module 2** : Etat clinique d'une personne à tout âge de la vie
- **Module 3** : Les soins à l'enfant
- **Module 5** : Relation - Communication

18 semaines de stage (sur la base de 35 heures hebdomadaires).

BAC SAPAT : A l'issue de l'admission à la sélection, les personnes titulaires du baccalauréat professionnel « Services Aux Personnes et Aux Territoires » sont dispensées des modules de formation 4, 7 et 8. Elles doivent suivre :

5 modules d'une durée de 14 semaines (sur la base de 35 heures hebdomadaires).

- **Module 1** : Accompagnement d'un enfant dans les activités de la vie quotidienne
- **Module 2** : Etat clinique d'une personne à tout âge de la vie
- **Module 3** : Les soins à l'enfant
- **Module 5** : Relation – Communication
- **Module 6** : Hygiène des locaux hospitaliers

20 semaines de stage (sur la base de 35 heures hebdomadaires)

CONDITIONS D'ADMISSION A LA SELECTION

Etre titulaire du Bac ASSP ou SAPAT ou en classe terminale du Bac ASSP ou SAPAT (sous réserve de l'obtention du diplôme)

Pour la formation Initiale : Etre âgé de plus de 17 ans à la date d'entrée en formation.

Pour la formation en Alternance : Etre âgé de 17 ans à 30 ans à la date d'entrée en formation.

EPREUVE DE SELECTION SUR DOSSIER et EPREUVE ORALE

Une sélection sur dossier

Une épreuve orale avec entretien de motivation de 20 minutes, devant 2 membres du jury. Les candidats retenus après la sélection sur dossier se présentent à un entretien visant à évaluer leur motivation pour la profession d'Auxiliaire de Puériculture, sur la base du dossier.

Inscriptions "sélection sur dossier bac ASSP SAPAT/ parcours partiel" de fin novembre 2018 au 28 février 2019

Téléchargez le dossier d'inscription sur www.carcado-saisseval.com/ rubrique Inscription au bas de la page d'accueil-télécharger : inscription_selectionBAC_AsspSapat_AP_2019

Renvoyer le dossier complet avec les documents demandés au dos de la fiche d'inscription pour le 28 février 2019 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi) à :

Carcado-Saisseval/IFAP Sélection 121 Bd Raspail - CS 10622 - 75006 PARIS

➡ **Sélection sur dossier** Résultats de l'admissibilité : vendredi 29 mars 2019 à 17 heures par affichage au lycée et par courrier.

➡ **Epreuves orales de sélection** : Mai 2019 sur convocation par courrier.

Résultats de l'admission : vendredi 24 Mai 2019 à 17 heures par affichage au lycée et par courrier

2 voies pour un même Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture

La Formation Initiale D'Auxiliaire de Puériculture

- ◆ avoir **plus de 17 ans** au moment de l'entrée en formation.
- ◆ **être admis au concours** d'entrée en formation.

La formation initiale se déroule sur **dix mois de septembre 2019 à juillet 2020.**

Règlement financier :

- **Inscription individuelle : 4550 euros**
- **Inscription prise en charge par une entreprise ou congé individuel de formation : 6100 euros**

Cette somme comprend : les assurances, les cotisations, les frais de timbres et de reprographie.

Prévoir environ 100 euros supplémentaires pour les frais de tenues de stage.

Confirmation de l'inscription en juin 2019 : 860 euros (**en cas de désistement, cette somme reste acquise à l'Institut de Formation**) par chèque établi à l'ordre de « Carcado-Saisseval ».

- Le règlement de la scolarité, après déduction de la somme versée à la confirmation de l'inscription (de 860 euros), se fait par prélèvements automatiques mensuels dès l'entrée en formation (soit 410 euros par mois pendant 9 mois d'octobre à juin). En cas de désistement, toute formation démarrée est due dans sa totalité.

Financement des études sous conditions*

CANDIDAT – Inscription individuelle : Une bourse peut être attribuée par la Région Ile-de-France *en fonction des ressources du foyer fiscal.*

Possibilité de solliciter **votre Région** (si vous habitez en dehors de la Région Île-de-France) ; ou **votre département.**

**Sous réserve d'acceptation des textes légaux, et des dispositifs régionaux* Sous certaines conditions, actions financées par la Région Île-de-France.

La Formation en Alternance D'Auxiliaire de Puériculture

- ◆ avoir **plus de 17 ans et moins de 30 ans*** au moment de l'entrée en formation.
- ◆ **être admis au concours** d'entrée en formation
- ◆ **être signataire d'un contrat d'alternance** avec un employeur.

L'ensemble de l'Alternance se déroule sur **seize mois de septembre 2019 à décembre 2020.**

La formation dure 16 mois de septembre 2019 à décembre 2020 avec une alternance **d'enseignement théorique** à l'UFA Carcado-Saisseval et des **stages pratiques** pour partie chez l'employeur signataire du contrat d'alternance et pour partie auprès d'autres établissements du secteur sanitaire et social accueillant des enfants. **Le temps de présence chez l'employeur** est de 35 heures hebdomadaires.

Contrat d'alternance : rémunération et exonération des frais de formation.

Les frais de formation sont pris en charge par l'employeur après signature d'un contrat d'alternance.

La voie de l'alternance permet d'obtenir le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture ainsi qu'une rémunération durant la période de formation. Les apprentis sont des salariés à part entière bénéficiant d'un contrat de travail répondant aux mêmes règles qu'un contrat à durée déterminée.

Si, à l'issue de la période d'alternance, l'apprenti est embauché dans son entreprise, ses années d'alternance comptent au titre de l'ancienneté.

L'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'apprenti cette formation professionnelle dispensée pour partie chez l'employeur et pour partie à l'UFA Carcado-Saisseval.

L'UFA est en relation avec des employeurs du secteur et apporte son soutien aux candidats admissibles au concours pour leur recherche d'employeurs d'avril à juillet 2019.

**en expérimentation le contrat d'alternance est porté jusqu'à 30 ans pour des contrats signés avant le 31/12/2019*



LES PERSPECTIVES DE LA FORMATION

1. Le titulaire du DEAP peut exercer sa profession en milieu hospitalier et extra hospitalier Privé ou Public :

- dans les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (Crèches, Haltes-Garderies, Multi-Accueils...)
- dans les Centres de Rééducation pour enfants handicapés
- dans les services de Maternité et de Pédiatrie
- dans les Centres de Protection Maternelle et Infantile
- dans les Pouponnières, Centres Maternels

2. Accéder à la formation d'Aide-Soignant, après avoir travaillé au moins 6 mois en tant qu'Auxiliaire de Puériculture DE.

3. Après 3 ans d'exercice, le titulaire du DEAP peut se présenter :

- au concours dans les IFSI
- au concours d'éducateur de jeunes enfants.

CALENDRIER

Accès avec dispense par sélection	Calendrier
SELECTION ouverte à toute personne titulaire du Bac ASSP ou SAPAT ou en classe de terminale Bac Pro ASSP SAPAT (née avant le 1^{er} septembre 2002) Coût de l'inscription à la sélection : 90€ Pour une dispense de formation menant au DEAP	

Ouverture des inscriptions

Télécharger la fiche d'inscription à la sélection sur www.carcado-saisseval.com/ aller à la rubrique <i>Inscriptions</i> au bas de la page d'accueil et télécharger : inscription_selectionBAC_AsspSapat_AP_2019	A partir de fin novembre 2018
---	--------------------------------------

Clôture des inscriptions

Renvoyer la fiche d'inscription à la sélection et le dossier soumis au jury de sélection avec le choix formation initiale ou par alternance	Avant le 28 février 2019 minuit
---	--

Calendrier des épreuves

Résultats de la sélection sur dossier	30 mars 2019
Epreuve orale de sélection	Mai 2019 à Paris 6eme ou 15eme
Résultats de l'admission à la sélection	24 mai 2019

Formation initiale partielle	Coût individuel : 4550 € Coût pris en charge par une entreprise ou congé individuel de formation : 6100 €	<i>en 10 mois : de septembre 2019 à juillet 2020</i>
Formation en alternance partielle	Coûts pris en charge par l'employeur Rémunération en pourcentage du SMIC en qualité d'apprenti	<i>en 16 mois : de septembre 2019 à décembre 2020</i>

J'ai fait la formation d'AP en apprentissage de septembre 2015 à décembre 2016 à CARCADO. J'en garde un très bon souvenir, à la fois grâce aux personnes que j'ai rencontrées, aux formateurs, aux intervenants, à la qualité des cours et au suivi. C'est vraiment une formation de qualité, exigeante de par sa sélection mais aussi juste. Les formateurs font tout pour rendre les cours intéressants et accessibles, pour nous accompagner au maximum avant les épreuves et pendant les stages. Je recommande cette IFAP à 100%.

Fanny - AP DE décembre 2016 en poste

J'ai été diplômée en 2013 suite à ma formation en apprentissage d'auxiliaire de puériculture. La formation est très complète et très intéressante, et les formatrices y sont pour beaucoup. Elles nous ont transmis la passion de notre beau métier et ont fait de nous les professionnelles de la petite enfance que nous sommes aujourd'hui. Je dois beaucoup à cette formation, et aux formatrices. J'y ai rencontré des gens fabuleux avec qui j'ai passé de merveilleux moments. Je remercie CARCADO SAISSEVAL et les formatrices pour leurs implications dans notre formation.

Mégane - AP DE décembre 2013 en poste

L'IFAP CARCADO ?

Que dire de plus mise à part l'envie d'y retourner?

Un super institut de formation où j'ai fait mon apprentissage d'auxiliaire de puériculture de septembre 2015 à décembre 2016. 16 mois remplis d'apprentissages très intéressants, de leçons de vie.

Des formatrices et une équipe humaine, nous considérant comme des futurs professionnels, avec chacun ses qualités. Un institut qui comprend nos différences, nos parcours, nos difficultés, et qui prend en compte chacun d'entre nous de manière unique. Une formation passant à une vitesse folle, avec des formateurs ayant le talent du savoir-faire apprendre.

Une équipe unique et merveilleuse, merci pour ses merveilleuses années enrichissantes pour moi très épanouissante ! Je recommande à 100000(...)%

Ophélie – AP DE décembre 2016 en poste